

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1377  
  
**Rubrik:** Piste

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# À quoi tient l'Alternative...

**Indifférence générale des électrices et électeurs et multiplication des listes caractérisent la préparation des élections municipales à Genève.**

**E**ST-IL POSSIBLE POUR un parti d'être présent à l'exécutif sans l'être au législatif? La question risque de se poser pour l'actuel maire de Genève, André Hediger.

Les élections municipales genevoises se préparent dans l'indifférence générale, malgré les efforts méritoires de la *Tribune de Genève* pour alimenter un débat politique. Le 28 mars seront élus les Conseils municipaux, puis le 2 mai les exécutifs (maire et deux adjoint-e-s dans les communes de moins de 10000 âmes, Conseil administratif de trois personnes dans les autres, à l'exception de la Ville de Genève où le Conseil administratif compte cinq membres). C'est tout juste si on voit surgir quelques affiches.

## Un éparpillement des listes de gauche

Comme pour confirmer une impression délétère d'ambiance fin de siècle, voici que l'Alliance de gauche se déchire en Ville de Genève. Depuis 1993 on pouvait se demander si l'amalgame du Parti du travail avec les ex-trotskyistes de Solidarité(s) et quelques personnalités indépendantes relevait de la chirurgie esthétique, des soins palliatifs ou d'une greffe véritable. L'Alternative, majoritaire tant à l'exécutif qu'au législatif (ce qui ne veut pas dire que tout baigne, au contraire), présente ainsi quatre listes apparentées ayant chacune son candidat annoncé au Conseil administratif: les socialistes avec Manuel Tornare pour succéder à Jacqueline Burnand, les Verts qui représentent Alain Vaissade, l'AdG/Parti du travail avec André Hediger, champion des sportifs, pour un quatrième mandat et l'AdG/Solidarité(s) et indépendants qui parachute un député au Grand Conseil, Christian Ferrazino (pour tout arranger, il y a de la bisbille également au sein de cette liste: les ténors sortants se sont retirés, vexés d'être mis sur la touche).

Dans une telle configuration, seul le Parti socialiste est vraiment assuré de franchir le quorum qui est à 7%. Même s'ils ne paraissaient pas vraiment menacés, les Verts n'ont jamais été très au-dessus de la limite. Divisée, l'Alliance de gauche (qui compte dix-huit sièges sur quatre-vingt dans le Conseil municipal sortant) prend le risque de voir ses deux composantes

échouer au poteau, ou du moins l'une ou l'autre. Laquelle d'ailleurs? Paradoxalement peut-être son aile vive et dynamique, alors que «Dédé» et l'effet de rémanence sauveraient le Parti du travail, pour la dernière fois sans doute. C'est dans le cas inverse que pourrait se produire l'inédit: Hediger ne se sentirait-il pas derechef tenu de conserver au moins son siège à l'exécutif?

Suspense, suspense. Mais pas vraiment pour les citoyennes et les citoyens. *fb*

## Piste

**L**ES ÉLECTEURS VAUDOIS sont les premiers d'un grand canton à élire une constituante. Dans le canton de Berne, les électeurs avaient préféré charger le Grand Conseil de réviser la Constitution. Tous les citoyens ont été invités à formuler leurs remarques sur un projet élaboré par un professeur de droit. Plusieurs centaines de réponses individuelles et collectives, ainsi que deux projets privés de constitution sont parvenus au secrétariat. Les résultats du dépouillement ont fait l'objet d'un rapport publié en juin 1989.

Le projet sorti des délibérations du Grand Conseil a été adopté à une confortable majorité parce que les électeurs avaient été constamment tenus au courant des travaux, par un journal tous ménages. Une idée à reprendre dans le canton de Vaud?

**L**A COOPÉRATIVE EUROPÉENNE «Longo Mai» a entamé son deuxième quart de siècle. Qui l'aurait imaginé lorsque ces soixante-huitards ont lancé leur entreprise à Bâle? Aujourd'hui «Longo Mai» participe à des foires de vacances pour offrir ses gîtes dans toute l'Europe. Elle vend ses produits au marché et anime le Forum civique européen dont une des publications se nomme *Archipel*.

Le mot d'ordre «Place à l'utopie» est-il vraiment encore valable au vu des réalisations? Et cela constitue-t-il une invitation à l'action pour les éternels palabreurs? *cfp*